



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/53/223  
10 août 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-troisième session  
Point 101 de l'ordre du jour\*

RÔLE DU MICROCRÉDIT DANS L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

Mise en oeuvre de la Première Décennie des Nations Unies  
pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en réponse à la demande formulée dans la résolution 52/194 de l'Assemblée générale, du 18 décembre 1997. C'est la première fois que le Secrétaire général est prié d'établir un rapport sur la question du microcrédit et de l'élimination de la pauvreté. Les succès récents rencontrés par les programmes de prêts de petite dimension, comme ceux de la Grameen Bank au Bangladesh, expliquent l'attention portée à cette question. Dans le cadre de ces programmes, des prêts (généralement de seulement quelques centaines de dollars) sont consentis à des petites entreprises dans les secteurs de l'agriculture, de la distribution, de l'artisanat, du commerce et d'autres secteurs similaires. Le caractère participatif de ces projets, de même que la priorité accordée aux femmes entrepreneurs et à la création d'emplois, ont conduit à espérer faire de cette approche un instrument de réduction de la pauvreté.

Le présent rapport examine les expériences en cours et met en évidence les forces et les faiblesses de la pratique du microcrédit, y compris les difficultés administratives qu'elle suscite et le manque d'interactions avec d'autres services en faveur des pauvres. Il contient aussi des suggestions pour renforcer les opérations et insiste tout particulièrement sur la

\* A/53/150.



nécessité d'inscrire les projets de microcrédit dans le cadre plus large de l'aide au secteur des petites entreprises. Les responsabilités des pays donateurs à cet égard sont soulignées.

Enfin, le rapport met en lumière les activités menées par le système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales en faveur du microcrédit, eu égard en particulier au Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres, parrainé par la Banque mondiale.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION . . . . .	1 - 3	4
II. RÔLE DU MICROCRÉDIT DANS L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ	4 - 40	4
A. Microcrédit et lutte contre la pauvreté . . . . .	5 - 7	5
B. Caractéristiques et succès récents des programmes de microcrédit . . . . .	8 - 25	5
C. Évolutions récentes au niveau des institutions internationales . . . . .	26 - 31	11
D. Vers un renforcement de l'aide aux petites entreprises . . . . .	32 - 40	12
III. SOUTIEN INTERNATIONAL AUX OPÉRATIONS DE MICROCRÉDIT	41 - 61	14
A. Organisation des Nations Unies . . . . .	42 - 52	14
B. Fonds et programmes des Nations Unies . . . . .	53 - 56	18
C. Institutions spécialisées des Nations Unies . . . . .	57 - 61	20

## I. INTRODUCTION

1. L'objectif de la Première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006), proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/107 du 20 décembre 1995, est de parvenir à éliminer la pauvreté absolue par des actions nationales et la coopération internationale. Les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté ont été présentés à l'Assemblée générale pour la dernière fois dans le rapport du Secrétaire général intitulé "Célébration de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté (1996) et recommandations pour le reste de la Décennie" (A/52/573). Un rapport actualisé concernant la Décennie a été préparé pour la session en cours.
2. L'Assemblée générale, dans sa résolution 52/194 du 18 décembre 1997, a noté que dans de nombreux pays, les programmes de microcrédit se sont avérés un moyen efficace de libérer les gens du joug de la pauvreté et leur ont permis de participer de plus en plus pleinement à la vie économique et politique de leur pays. Entre autres dispositions, l'Assemblée générale a invité les organes, organisations et organismes compétents des Nations Unies, en particulier ses fonds et programmes et les commissions régionales, ainsi que les institutions financières régionales et internationales et les organismes donateurs qui s'occupent de l'élimination de la pauvreté, à envisager d'inclure dans leurs programmes la modalité du microcrédit comme instrument d'élimination de la pauvreté. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, agissant en collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies, y compris ses fonds et programmes et la Banque mondiale, de lui présenter un rapport, à sa cinquante-troisième session, sur le rôle du microcrédit dans l'élimination de la pauvreté.
3. Le Sommet mondial pour le développement social, qui s'est tenu à Copenhague en mars 1995, a aussi souligné l'importance de l'amélioration de l'accès au crédit des petits producteurs des villes et des campagnes, des métayers et autres personnes à faible revenu ou sans ressources, en étant particulièrement attentif aux besoins des femmes et à ceux des groupes défavorisés et vulnérables. Il a été demandé aux gouvernements de revoir les structures juridiques, réglementaires et institutionnelles qui empêchent les pauvres, en particulier les femmes, d'obtenir des crédits à des taux raisonnables; de promouvoir des délais réalistes pour assurer l'accès au crédit dans des conditions abordables; d'adopter des mesures d'incitation pour améliorer l'accès aux institutions bancaires du secteur structuré et renforcer la capacité de ces institutions de fournir des prêts et autres services connexes aux pauvres et aux catégories vulnérables de la population; de développer les réseaux financiers, renforcer les réseaux locaux existants, offrir des conditions d'épargne avantageuses et garantir un accès équitable au crédit à l'échelon local<sup>1</sup>.

## II. RÔLE DU MICROCRÉDIT DANS L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

4. C'est la première fois qu'il est demandé au Secrétaire général de rendre compte à l'Assemblée générale de la question du microcrédit. Dans le contexte plus large de la lutte internationale contre la pauvreté, le présent rapport met en lumière les points forts et les points faibles de cette forme de prêt, s'appuyant sur cette analyse pour formuler des conclusions concernant les actions à envisager pour l'avenir. Comme demandé par l'Assemblée générale, il

/...

présente les informations communiquées par les fonds, programmes et organismes des Nations Unie sur leurs activités, dans le domaine du microcrédit notamment.

A. Microcrédit et lutte contre la pauvreté

5. Depuis le Sommet mondial pour le développement social, un rang plus élevé de priorité est accordé à l'élimination de la pauvreté. Ainsi qu'il est déclaré dans le rapport précédent du Secrétaire général sur l'élimination de la pauvreté (A/52/573), il est aujourd'hui largement admis qu'une croissance économique solide, à forte intensité de main-d'oeuvre et équitable, conjuguée à une augmentation des dépenses sociales, en particulier à l'intention des pauvres (qui seraient actuellement au nombre de 1,3 milliard), constitue un gage de progrès dans la lutte contre la pauvreté.

6. Plusieurs facteurs ont conduit à porter un intérêt accru aux possibilités offertes par les microfinancements dans la recherche d'une croissance plus équitablement partagée. On reconnaît de plus en plus qu'il importe d'accroître l'autonomie de tous en améliorant l'accès à l'ensemble des facteurs de production, y compris le crédit. En outre, le rôle que peuvent jouer les organisations non gouvernementales dans le développement fait l'objet aussi d'une plus grande attention.

7. C'est dans ce contexte que le microcrédit a récemment acquis une certaine notoriété. En effet, il est désormais reconnu que l'accès à des crédits de faible montant encourage la manifestation de l'esprit d'entreprise existant à l'état latent chez les pauvres et permet à ceux-ci d'entrer dans le secteur de la petite entreprise. Une plus grande autonomie est ainsi favorisée, des possibilités d'emploi sont créées et, surtout, des femmes commencent d'exercer des activités productives. Actuellement, on estime qu'il y a environ 3 000 institutions de microfinancement dans les pays en développement. Ces institutions contribuent aussi à l'établissement de marchés financiers plus profonds et plus diversifiés dans ces pays.

B. Caractéristiques et succès récents des programmes de microcrédit

8. Il existe depuis longtemps dans de nombreuses parties du monde, surtout dans les zones rurales, des dispositifs de prêts informels et de petite taille, qui sont toujours opérationnels. On peut citer notamment ceux mis en place au Ghana, au Kenya, au Malawi et au Nigéria ("merry-go-rounds", "esusus", etc.). Ces dispositifs permettent aussi aux populations rurales de se constituer une épargne à l'échelon local, de façon à se prémunir contre les fluctuations économiques, et encouragent ainsi des comportements coopératifs et un sentiment d'appartenance communautaire. Les groupes ainsi constitués fournissent des garanties conjointes et contribuent à la diffusion d'informations précieuses, utiles au progrès économique et social.

9. Toutes les économies s'appuient sur des intermédiaires financiers pour transférer des ressources des épargnants aux investisseurs. Dans les économies de marché, cette fonction est assurée par les banques commerciales et les marchés de capitaux. Une intermédiation financière plus généralisée, plus profonde et plus diversifiée est un signe de progrès vers le développement. Or, dans beaucoup de pays en développement, les marchés de capitaux sont encore

/...

rudimentaires et les banques commerciales sont réticentes à prêter aux pauvres en raison dans une large mesure de l'insuffisance des garanties et du coût élevé des transactions. Les pauvres empruntent généralement des sommes relativement peu importantes alors que le traitement et la surveillance des prêts qui leur sont consentis absorbent des ressources administratives d'un coût disproportionnée par rapport au montant du prêt. Une étude du Fonds international de développement agricole (FIDA) a confirmé que les modalités compliquées de prêt et la paperasserie qu'elles supposent, conjuguées à un manque d'expérience comptable, limitent l'accès des pauvres aux sources formelles de crédit. D'autres rapports citent le fait que les prêteurs commerciaux des zones rurales préfèrent traiter avant tout avec les gros exploitants.

10. La défaillance des banques commerciales a conduit au développement de formes de prêt non classiques. L'intérêt accordé récemment au microcrédit doit beaucoup au succès d'un nombre relativement restreint de programmes et à leur expansion. La Grameen Bank du Bangladesh, qui est de loin la plus efficace dans ce domaine, touche maintenant plus de 2 millions de personnes, avec des prêts cumulés d'environ 2,1 milliards de dollars. Des exemples de réussite du même type peuvent être cités en Amérique latine (Banco Solidario en Bolivie, entre autres) et, dans une moindre mesure, en Afrique (encore que le Kenya Rural Enterprise Programme soit assez représentatif). Des progrès ont aussi été observés dans plusieurs pays en transition, avec quelques aléas cependant. Ces institutions ont non seulement fait preuve d'une grande efficacité dans leurs opérations, mais ont aussi réussi à attirer l'aide des donateurs et l'attention des médias.

11. Ces programmes se spécialisent dans la fourniture de prêts d'un montant relativement peu important, quelques centaines de dollars au plus. La période de remboursement est relativement courte, d'un an environ. Les femmes en sont les principaux bénéficiaires et les fonds prêtés sont utilisés essentiellement pour l'agriculture, la distribution, le commerce, le petit artisanat et les activités de transformation. La structure administrative est généralement légère et l'ensemble du processus revêt un caractère participatif. L'incidence des opérations de microcrédit varie beaucoup entre les zones rurales et les zones urbaines.

12. Dans de nombreux pays en développement, les taux d'intérêt sont de manière générale déjà relativement élevés, de sorte que les taux appliqués par les institutions de microcrédit sont assez importants une fois ajoutée la prime de risque. Un grand nombre de ces institutions ont un fort taux de remboursement. Cela est attribuable aux structures participatives informelles, qui créent un environnement dans lequel les débiteurs se sentent tenus de respecter leurs obligations. Si cette situation est de toute évidence caractéristique des institutions les mieux gérées, il n'est pas possible de vérifier s'il s'agit d'un phénomène universel. Peu de recherches ont été réalisées au niveau "mondial" dans ce domaine, bien que les ouvrages consacrés au microcrédit aient proliféré ces dernières années.

13. Il convient de noter que si beaucoup des études consacrées jusqu'ici à l'incidence des programmes de microcrédit sur les revenus des ménages montrent que la participation à ces programmes se traduit généralement par des revenus

plus élevés et plus stables pour les intéressés, certains spécialistes émettent encore des réserves quant à ce type de conclusions. En outre, rares sont les programmes de microcrédit qui peuvent se permettre d'entreprendre des études d'impact car celles-ci sont généralement coûteuses et longues à réaliser. D'importantes divergences de vues demeurent entre les experts pour ce qui est de la validité des méthodes utilisées dans certaines études publiées. Dans certains cas, même les études les plus rigoureuses ne sont pas arrivées à des résultats concluants. Certaines montrent qu'il y a des limites à l'utilisation du crédit en tant qu'instrument d'élimination de la pauvreté, du fait notamment des problèmes liés à l'identification des pauvres et au ciblage des crédits sur les plus démunis d'entre eux. À cela s'ajoute le fait qu'un grand nombre de personnes, en particulier parmi les plus démunies, ne sont généralement pas en mesure d'entreprendre une activité économique, en partie parce qu'elles n'ont pas les compétences voulues et en partie parce qu'elles ne sont pas motivées.

14. En outre, il est difficile de dire, eu égard à leur ampleur actuelle ou potentielle, si les opérations de microcrédit peuvent suffire à faire reculer de façon déterminante la pauvreté mondiale. Jusqu'ici du moins, le recours à ce type de prêts est assez peu important : le portefeuille global de la Banque mondiale, par exemple, est de 218 millions de dollars seulement. Dans de récentes réunions internationales, il a été déclaré que pour atteindre 100 millions de familles d'ici à 2005 il faudrait des dépenses supplémentaires annuelles de 2,5 milliards de dollars. On peut comparer ce chiffre au produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des pays en développement, qui est actuellement de 6 000 milliards de dollars. Lorsqu'on parle du microcrédit, un certain sens des proportions s'impose donc.

15. Par ailleurs, les structures administratives de ces institutions sont généralement soit fragiles soit rudimentaires et aboutissent souvent à d'importants coûts de transaction. Une étude réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), par exemple, a déterminé qu'un grand nombre d'institutions agricoles spécialisées n'étaient pas conçues pour servir d'intermédiaires financiers. Le succès de l'intermédiation financière à tout moment dépend de façon importante de l'efficacité avec laquelle la transaction est réalisée. Si les coûts de transaction, associés à des taux d'intérêt élevés, exigent que l'opération en question génère des marges de profit de 30 à 50 %, on ne voit pas bien comment cela peut être bénéfique du point de vue économique. Il n'est pas surprenant que dans nombre d'opérations de microcrédit, ce sont plus particulièrement les activités commerciales - caractérisées par un taux de rotation rapide et des marges de profit élevées - qui sont visées.

16. Dans nombre de cas, les programmes de microcrédit sont des opérations isolées. On s'accorde aujourd'hui largement à reconnaître que les prêts aux pauvres ne sont efficaces que s'ils sont accompagnés d'autres services, en particulier dans les domaines de la formation, de l'information et de l'accès à la terre. Une étude de l'OCDE, par exemple, a souligné que le crédit doit être complété par des possibilités d'accès à la terre et à des technologies appropriées. Cependant, ces activités exigent un soutien sans faille du secteur

public. Dans certains des pays à plus faible revenu, l'insuffisance de l'accès à la terre est l'une des principales causes de la pauvreté en zones rurales, où se situent l'essentiel des pauvres dans ces pays. Pourtant, rares sont les pays qui ont mis en place d'importants programmes de réforme foncière.

17. Enfin, la contribution des organisations non gouvernementales et des donateurs étrangers à la prolifération des organisations de microcrédit s'accroît. Les organisations non gouvernementales sont de qualité et de solidité variables. Les meilleurs résultats sont obtenus, d'après les recherches, lorsque les gouvernements des pays en développement et les ONG travaillent de concert. La participation des donateurs peut avoir un effet positif, mais il convient de noter que le total de l'aide publique au développement (APD) a diminué ces dernières années.

#### Evolutions récentes

18. Au cours de la dernière décennie, les institutions de microcrédit ont utilisé des instruments novateurs pour assurer des services d'épargne et de crédit aux entrepreneurs pauvres. Deux approches ont été prônées quant au rôle du crédit dans la réduction de la pauvreté. Si les partisans de l'approche fondée sur la génération d'un revenu maintiennent que le crédit doit être fourni essentiellement aux entrepreneurs pauvres afin de leur permettre de financer des activités privées spécifiques de génération de revenus et d'accroître ainsi leurs ressources, les défenseurs de la nouvelle approche minimaliste avancent que les programmes de crédit contribuent aussi à aider les pauvres à sortir de la pauvreté en consentant des prêts à toute personne démunie en mesure de les rembourser, sans poser de conditions quant à la façon d'utiliser le prêt et à son affectation. Certaines études ont souligné que le problème de l'utilisation non productive du crédit, telle que prônée par l'approche minimaliste, tient au fait que si les emprunteurs en question utilisent l'argent prêté à des fins de consommation et non à des fins d'investissement, et s'ils sont imités par d'autres, cela peut avoir une incidence négative sur la croissance future du microcrédit.

19. Plusieurs institutions de microfinancement ont réussi à atteindre les plus démunis grâce à des stratégies novatrices. Elles ont notamment fourni à des pauvres, en particulier dans les zones rurales, des prêts de petit montant, assortis de taux d'intérêt couvrant intégralement leur coût, mais sans garanties et remboursables par versements échelonnés fréquents. Les emprunteurs sont organisés en groupes, ce qui réduit le risque de défaut de paiement. Des mécanismes efficaces sont aussi en place pour la diffusion d'informations utiles sur les moyens d'améliorer la santé, sur les droits individuels et collectifs, sur l'assainissement et sur les autres aspects préoccupant les pauvres. Surtout, un grand nombre de programmes de microcrédit sont ciblés sur l'un des groupes les plus vulnérables de la société, à savoir les femmes vivant dans des ménages n'ayant que peu, voire pas d'actifs. En donnant des possibilités de travail indépendant, ils ont permis, d'après certaines études, d'accroître sensiblement la sécurité, l'autonomie, la confiance en soi des femmes et d'améliorer ainsi leur position au sein du ménage.

### Asie

20. C'est dans la région asiatique que le microcrédit a le plus progressé. Une approche novatrice, utilisée avec succès par la Grameen Bank dans ses opérations de crédit afin de réduire les risques, est le "contrôle mutuel", encore qu'un grand nombre d'études aient suggéré que les taux élevés de remboursement dont peut s'enorgueillir la Grameen Bank sont aussi pour partie imputables à la pratique des réunions publiques hebdomadaires, auxquelles il est obligatoire de participer et au cours desquelles les sommes dues sont remboursées et l'épargne est collectée. Ces réunions renforceraient le sens de la discipline, donneraient aux remboursements un caractère routinier et amélioreraient la fiabilité comptable du personnel. Toutes les institutions de microfinancement n'ont pas recours au contrôle mutuel. D'autres institutions, comme la Banque Rakyat d'Indonésie, qui dessert 2,5 millions de personnes et 12 millions d'épargnants, prend en compte les références personnelles et s'appuie sur des agents recrutés au niveau local, sans demander de garanties matérielles.

21. La Banque of Agriculture and Agricultural Cooperatives de Thaïlande dessert environ un million de microemprunteurs et 3,6 millions de microépargnants. De nouvelles institutions, comme l'Association for Social Advancement du Bangladesh, qui compte un million de clients, et les People's Credit Funds du Viet Nam, qui comptent plus de 200 000 adhérents ou clients, sont d'autres exemples des possibilités de croissance dans ce secteur. D'autres institutions, comme l'Association des organismes locaux de développement économique du Cambodge, Buro-Tangail du Bangladesh et la Self-Employed Women's Association de la Bank of India, de même que Amanah Ikhtiar Malaysia, feraient aussi des progrès notables.

22. Plusieurs institutions participent à la fourniture de services de microcrédit. Il s'agit notamment des banques commerciales formelles, des banques rurales, des institutions coopératives, des coopératives d'épargne et de crédit et des organisations non gouvernementales. Leurs méthodes de travail vont des groupes solidaires du style de la Grameen Bank jusqu'à des groupes autonomes autogérés, sans exclure toutefois des opérations avec des clients isolés. Les rapports indiquent que certaines institutions ne s'occupent plus simplement de fournir des crédits mais offrent aussi des services d'assurance et d'autres services financiers. Tant la Grameen Bank que le Bangladesh Rural Advancement Committee offrent des services non financiers, notamment des magasins pour la vente au détail des produits de leurs clients.

### Amérique latine

23. En Amérique latine, Acción Internacional, organisme de développement bénévole, et ses affiliés auraient déboursé au cours des cinq dernières années un milliard de dollars sous la forme de prêts à des microentrepreneurs pauvres. Aux nouveaux emprunteurs, elle consent des prêts d'un montant de 100 à 200 dollars et le taux de remboursement général est supérieur à 98 %. Son réseau de 19 affiliés en Amérique latine et en Amérique du Nord fournit 300 millions de dollars de prêts chaque année à des entrepreneurs pauvres (dont 56 % de femmes). Depuis 1987, le réseau d'Acción Internacional est passé de 13 000 à plus de 285 000 emprunteurs actifs. Le montant mensuel des prêts consentis par les six plus grands affiliés est actuellement d'un million de

dollars par mois. Banco Solidario de Bolivie, au départ organisation non gouvernementale fournissant des crédits et actuellement banque commerciale agréée, assure des services financiers à 67 000 personnes, soit plus de la moitié du nombre total de clients de l'ensemble du système bancaire bolivien. L'Association for the Development of Micro-Enterprises de la République dominicaine et l'Acción Comunitaria del Peru ont signalé qu'elles étaient désormais viables.

### Afrique

24. En Afrique de l'Ouest, où les institutions de microfinancement sont encore très peu développées, une étude de cas de la Banque mondiale portant sur neuf programmes de microfinancement – le Pride, le Crédit rural et Crédit mutuel de Guinée, le Crédit mutuel et les Village Banks Nganda du Sénégal, le Réseau des caisses populaires, le Projet de promotion du petit crédit rural et Sahel Action au Burkina Faso, les Caisses villageoises du pays dogon et Kafo Jiginew au Mali – a conclu que les pratiques de ces neuf programmes sont pour l'essentiel celles que l'on peut considérer comme les plus adaptées en matière de microfinancement. Pour ce qui est de la durabilité de leurs activités de prêt en faveur des microentrepreneurs, l'étude a accordé des notes élevées à ces programmes sur la base suivante : les neuf programmes sont situés à proximité de leurs clients et là où ils ont des chances de toucher le plus grand nombre; ils utilisent des techniques de prêt qui sont simples, bien adaptées à l'environnement culturel et peu onéreuses tant pour le prêteur que pour le client; ils mettent en oeuvre des techniques efficaces pour obtenir des taux élevés de remboursement; ils s'occupent aussi pour la plupart de la collecte de l'épargne, répondant au besoin d'un grand nombre de pauvres; enfin, ils appliquent à leurs prêts des taux bien supérieurs aux taux commerciaux, sans toutefois pleinement récupérer leurs coûts.

25. Une étude récente portant sur 11 programmes de financement de microentreprises – l'Agence de crédit pour l'entreprise privée du Sénégal, l'Asociación Dominicana para el Desarrollo de la Mujer de la République dominicaine, Banco Solidario de Bolivie, Badan Kredit Desas, Bank Rakyat Indonesia et Lembaga Perkreditan Desas en Indonésie, Bankin Raya Karkara au Niger, la Corporación de Acción Solidaria en Colombie, la Fundación Integral Campesina au Costa Rica, la Grameen Bank au Bangladesh et le Kenya Rural Enterprise Programme au Kenya – a montré que dix de ces programmes étaient efficaces du point de vue opérationnel. Cinq institutions étaient totalement rentables, générant des rendements positifs sur leurs actifs en valeur réelle. Il a été signalé qu'en 1993 l'Agence de crédit pour l'entreprise privée du Sénégal, Banco Solidario de Bolivie et Lembaga Perkreditan Desas d'Indonésie ont couvert, respectivement, 100, 103 et 137 % de leurs coûts. Compte tenu de la popularité croissante des associations de microfinancement, on envisage aujourd'hui pour certaines la possibilité de mobiliser des dépôts ou de faire appel à des capitaux commerciaux, et les organismes de réglementation bancaire de pays comme la Bolivie, le Ghana, le Kenya, le Pérou, entre autres, établissent des réglementations spéciales pour cette nouvelle catégorie d'institutions. En Bolivie, Banco Solidario, banque commerciale privée pour les microentreprises, serait réglementée par l'organisme de surveillance bancaire sur la base des mêmes exigences en matière financière et de divulgation de l'information que les banques traditionnelles, mais avec des règles plus simples

pour les formalités de crédit et la classification des risques. Dans le cas de la Bolivie, qui cherche à encourager de nouvelles institutions de microfinancement, le gouvernement aurait commencé de donner son agrément à une nouvelle catégorie d'intermédiaires, à savoir les fonds financiers privés, assujettis aux mêmes règles en matière de solvabilité et de réserves que les banques, mais avec des exigences moindres en matière de fonds propres.

C. Évolutions récentes au niveau des institutions internationales

26. L'une des conclusions des discussions récentes est qu'une plus grande concertation des efforts internationaux est requise pour permettre au microcrédit de se développer et d'être aussi efficace qu'on le souhaiterait désormais. C'est dans cette perspective que la Banque mondiale a pris l'initiative d'un processus de coordination internationale, d'abord en établissant le Groupe consultatif d'aide aux plus pauvres, qui rassemble plusieurs pays donateurs occidentaux et organismes internationaux. Le groupe a des structures annexes qui permettent la consultation des ONG et des emprunteurs.

27. Le Groupe consultatif, qui comprend 25 membres, y compris des organismes des Nations Unies, est une initiative multidonateurs conçue pour faire face aux problèmes posés par le microfinancement. Les plus importants de ces problèmes concernent l'accès à l'information, l'évaluation des taux d'impayés, la fixation des taux d'intérêt, la mise au point des modalités de prêt et l'élaboration de projets d'entreprise. L'objectif du Groupe est d'encourager les pratiques les plus satisfaisantes possibles de la part des donateurs, et notamment l'application de normes de performance.

28. Pour ce qui est du niveau de financement des institutions de microcrédit, durant ses deux premières années et demi d'existence, le Groupe consultatif a fourni des concours financiers d'un montant de 18 millions de dollars environ aux institutions de microfinancement et il a aussi engagé 400 millions de dollars au cours des trois dernières années pour des activités de microfinancement. Il s'agit de montants relativement modestes. Les concours financiers ont été versés directement aux institutions et aux réseaux de spécialistes. Les critères d'admissibilité sont notamment les suivants : a) les institutions doivent desservir plus de 3 000 clients très pauvres, dont 50 % au moins de femmes; b) elles doivent être autonomes du point de vue opérationnel et sur la voie de l'autosuffisance financière; c) elles doivent être pratiquement en mesure de mobiliser des ressources commerciales au niveau national.

29. Une évolution positive importante induite par les activités du Groupe consultatif est que les activités ayant permis d'obtenir de bons résultats et leurs principales caractéristiques sont désormais beaucoup mieux appréhendées. Il appartient maintenant à la communauté internationale et aux pays en développement de diffuser ces pratiques optimales en matière de microcrédit dans les différentes parties du monde - qui connaissent des situations très diverses.

30. Au sein de la communauté internationale, nombre d'organismes des Nations Unies ont commencé d'apporter leur soutien aux microcrédits, notamment sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les apports effectifs de ressources financières sont assez limités et les organismes

/...

de l'ONU ont privilégié la mise en place de capacités et le renforcement des institutions, la formation et les consultations pour faire connaître plus largement les meilleures pratiques. Dans la résolution 52/194 de l'Assemblée générale, il a été demandé à tous ces organismes de fournir des informations sur leurs activités; ces informations figurent dans le chapitre III ci-après.

31. Il ne faut pas oublier que l'APD totale mondiale diminue et que les ressources dont peuvent disposer les organismes de l'ONU sont très limitées. En conséquence, il est aujourd'hui de plus en plus pressant de mieux utiliser les ressources disponibles. Il est indispensable d'acheminer les ressources vers des secteurs qui ont un potentiel, comme l'agriculture, les infrastructures et l'éducation. Il serait regrettable que l'expérimentation de nouvelles activités de développement conduise à un gaspillage de l'aide.

#### D. Vers un renforcement de l'aide aux petites entreprises

32. L'analyse ci-dessus montre que le microcrédit ne pourra contribuer de façon importante au développement que si certains impératifs sont respectés. Le premier d'entre eux tient à la nécessité d'inscrire les opérations de microcrédit dans des programmes complets d'aide aux petites entreprises. D'après les estimations du Groupe consultatif de la Banque mondiale, ce secteur emploie déjà 500 millions de pauvres; il représente donc une base active pour le renforcement du secteur privé dans un grand nombre de pays en développement. Dans cette optique, il faudrait que les gouvernements des pays en développement formulent des plans et des programmes d'aide aux petites entreprises en général, dont les microcrédits feraient partie intégrante. En outre, le cadre réglementaire devrait être adapté aux petites entreprises. Nombre de microemprunteurs se sont plaints de cette carence particulière dans les pays en développement.

33. On peut citer un grand nombre d'interventions menées avec succès dans les pays de l'OCDE en faveur des petites entreprises, la principale d'entre elles étant la Small Business Administration des États-Unis. La Small Business Administration est une organisation assez remarquable qui est totalement soutenue par le gouvernement, intervient par le biais du secteur privé et fournit aux petites entreprises un large éventail de services de soutien, y compris dans les domaines de l'information et de la formation. (Bien évidemment, les taux d'intérêt commerciaux sont appliqués dans le cadre de ce programme.)

34. Les pays en développement pourraient bénéficier de la mise en place de programmes de ce type, impliquant le moment venu le secteur privé et, le cas échéant, des ONG efficaces. L'Organisation des Nations Unies pourrait concevoir des activités d'assistance technique plus solides dans cette optique. Un équilibre délicat doit être trouvé entre, d'une part, la nécessité de permettre aux pauvres d'accéder à l'économie de marché et à des prêts à des taux d'intérêt commerciaux et, de l'autre, l'importance pour les pauvres de pouvoir disposer de ressources à faible coût pour le démarrage d'une activité d'entreprise.

35. Le ciblage est une question particulièrement épineuse. Certains prétendent qu'en fait les très pauvres sont si faibles qu'ils ne peuvent bénéficier même des microprêts et que ce sont les "plus nantis des pauvres" qui en bénéficient.

Si tous les pauvres doivent être couverts par les programmes, le manque de fonds empêche les organisateurs de consentir des efforts spéciaux pour atteindre les plus démunis d'entre eux. Les microcrédits devraient être considérés comme un aspect complémentaire de la fourniture de services de base comme l'éducation, le logement, la santé et la nutrition, qui sont tous indispensables à la lutte contre la pauvreté.

36. Un aspect crucial des efforts qui seront déployés à l'avenir consistera à renforcer les structures administratives des institutions de microcrédit existantes plutôt que de laisser proliférer de multiples institutions concurrentes. Il se peut que les économies d'échelle soient importantes en matière de microfinancement. Une direction dynamique et un personnel d'encadrement rémunéré sont probablement indispensables. La fourniture d'informations sur les services disponibles pour les pauvres est tout à fait essentielle. Actuellement, même dans certains pays en développement avancés, il est rare que l'on dispose facilement d'informations sur les services destinés aux pauvres.

37. Dans ce contexte, la durabilité financière à long terme des opérations de microcrédit mérite une attention particulière. Dans les programmes qui ont obtenu les meilleurs résultats, les taux de remboursement sont élevés, mais ce n'est pas le cas pour un grand nombre d'opérations qui ne sont pas très visibles. Si elles ne s'inscrivent pas dans la durée, les opérations de microcrédit ne sont plus alors qu'un acte de charité ou une forme d'aide sociale. Si celles-ci ont leur place dans l'effort de développement dans certaines circonstances, elles ne devraient pas caractériser les institutions de microcrédit.

38. L'élément peut être le plus important pour assurer la durabilité à long terme de ces opérations est d'y inclure la fonction de mobilisation de l'épargne. Ce n'est pas toujours le cas à l'heure actuelle. Un programme qui prête aux pauvres devrait aussi répondre à leurs besoins d'épargne. Dans nombre de pays en développement les habitudes d'épargne sont assez généralisées, mais les structures institutionnelles ne permettent pas toujours bien d'y répondre. La possibilité d'associer l'épargne et les opérations de prêt dans une forme ou une autre d'organisme d'épargne et de crédit devrait toujours être étudiée. Là encore, les structures de ce type mises en place dans les pays de l'OCDE pourraient être reproduites dans les pays en développement. Les organisations internationales pourraient fournir une assistance technique pour la mise en place de cadres pour les organismes d'épargne et de crédit et le renforcement de leur gestion.

39. Il appartient tout particulièrement aux pays donateurs de veiller à ce que les programmes d'intermédiation financière reposent sur des bases saines, soient administrés par des entités locales solides et fassent intervenir le secteur public, les activités de contrôle jouant un rôle important à cet égard. Dans une certaine mesure, ce sont les donateurs qui sont à l'origine du regain d'intérêt dont cette approche a récemment fait l'objet; la responsabilité qui pèse sur eux est en conséquence non négligeable. Il est particulièrement important que les apports de ressources des donateurs, qu'il s'agisse de dons ou de prêts, ne soient pas considérés dans les pays bénéficiaires comme de simples transferts.

40. La coordination entre les pays donateurs a en fait été jugée insuffisante dans de nombreux contextes, ce qui a donné lieu à la duplication de projets et à la fragmentation des capacités institutionnelles disponibles dans les pays en développement. Le Groupe consultatif d'aide aux plus pauvres, mis en place par la Banque mondiale, devrait être renforcé et veiller à assurer une meilleure coordination. Le système des Nations Unies peut aider à cet égard, en particulier au niveau des pays. Il doit aussi contribuer à une conception plus réaliste du potentiel des opérations de microcrédit et replacer celles-ci dans la perspective plus large de la lutte contre la pauvreté.

### III. SOUTIEN INTERNATIONAL AUX OPÉRATIONS DE MICROCRÉDIT

41. On trouvera dans la présente section un résumé des activités du système des Nations Unies.

#### A. Organisation des Nations Unies

42. Au Secrétariat des Nations Unies, c'est au Département des affaires économiques et sociales qu'il appartient de contribuer à la mise en oeuvre des activités de suivi du Sommet mondial pour le développement social et d'assurer les services nécessaires aux organismes intergouvernementaux concernés. Le Département est aussi chargé de la coordination des activités entreprises dans le cadre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté. De par le mandat qui lui a été confié, il accorde une attention particulière à l'Afrique et à la promotion des femmes.

43. Un forum d'un jour, intitulé "Forum du plaidoyer pour l'Afrique : le microcrédit et la lutte contre la pauvreté", a été organisé le 6 février 1997 par le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés, sous le parrainage également de l'ancien Département de la coordination des politiques et du développement durable et du Département des services d'appui et de gestion pour le développement et de plusieurs organismes des Nations Unies. L'ordre du jour de cette réunion s'articulait autour de cinq thèmes essentiels liés aux principaux aspects de toute stratégie d'élimination de la pauvreté. Il s'agissait notamment de l'incidence du microcrédit sur la sécurité alimentaire, de l'indépendance économique des femmes, de la fourniture des services sociaux de base, de l'emploi/auto-emploi et des systèmes bancaires traditionnels.

44. En juillet 1997, le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés, conjointement avec les gouvernements du Japon et de la Thaïlande et le PNUD, a organisé le Forum Asie-Afrique sur l'indépendance économique des femmes, qui s'est tenu à Bangkok. Ce Forum a adopté un cadre d'action, qui comporte une recommandation visant à favoriser l'indépendance économique des femmes par un meilleur accès au crédit et au financement et par la promotion de systèmes de microfinancement, y compris le financement en groupe sans garanties, et de mécanismes d'épargne et de crédit.

45. Le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés a aussi participé à la sixième Conférence internationale des femmes entrepreneurs, qui s'est tenue du 16 au 19 septembre 1997. Le thème de cette conférence était le suivant : "Technologie et communications : leur incidence

sur les femmes entrepreneurs dans l'économie mondiale". Le Bureau participera aussi à la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement à l'Afrique, qui traitera de la question de la rationalisation du concept de microcrédit en Afrique et de l'élaboration d'un modèle applicable à l'ensemble de la région africaine. Pour ce qui est des publications, le Bureau a réalisé une étude sur l'élimination de la pauvreté dans 14 pays, où sont décrits certains efforts novateurs entrepris pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement. Cette étude montre comment les systèmes de microcrédit peuvent contribuer au développement communautaire.

46. Une autre étude sur le microfinancement est menée par la Division de l'économie publique et de l'administration publique. Cette étude étudiera les divers aspects des institutions de microfinancement, y compris les questions liées à la dynamique financière des microentreprises et aux différences entre le microfinancement et le financement commercial.

#### Commissions régionales

47. Dans le prolongement du Sommet mondial pour le développement social et en réponse à la résolution 52/194 de l'Assemblée générale sur le rôle du microcrédit dans l'élimination de la pauvreté, les commissions régionales ont lancé plusieurs initiatives dans le domaine du microfinancement. Pour ce qui est de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), les principaux objectifs du programme de travail sur le microfinancement sont de faire en sorte que cette forme de financement soit utilisée dans une optique stratégique pour appuyer les opérations des microentreprises, y compris celles du secteur informel, en faisant prendre conscience du rôle du microfinancement dans le développement du secteur privé et en conseillant les États Membres sur la façon d'articuler les politiques, les stratégies et les mécanismes pour encourager le microcrédit et faciliter l'intermédiation financière. À cet égard, la CEA a réalisé en 1997 une étude sur la réconciliation des systèmes et pratiques formels et informels indigènes de microfinancement en Afrique, comportant des recommandations à l'intention des gouvernements, des institutions financières, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des organisations locales. Le programme de travail pour 1998-1999 prévoit aussi une étude sur le rôle que le microfinancement peut jouer dans le développement durable des petites et moyennes entreprises. Depuis 1992, la Commission met en oeuvre un projet pilote en Ethiopie et en Zambie sur la promotion du secteur informel et son rôle dans le développement économique de l'Afrique. Un projet de même type devrait prochainement être mis en oeuvre en Côte d'Ivoire et au Ghana. La CEA prévoit pour les prochaines années de diffuser les résultats du projet pilote dans les autres pays africains en publiant un manuel sur l'approche participative qui a été expérimentée, en tenant des séminaires au niveau infrarégional et en renforçant les services consultatifs en faveur des États membres. Dans ce contexte, elle envisage aussi de prendre des mesures pour renforcer la coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

48. Comme les autres commissions régionales, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sert de cadre à l'échange entre les pays intéressés de données d'expérience sur les facilités de microcrédit ainsi qu'à l'élaboration des pratiques et modalités optimales d'évaluation et à la mise au point de nouvelles approches. La CESAP a aussi entrepris cinq études

par pays (Bhoutan, Indonésie, Népal, Philippines et Viet Nam) durant la deuxième moitié de 1997 en vue d'une consultation régionale prévue sur le renforcement des institutions financières rurales. L'objectif des études et des consultations était d'examiner de façon critique l'efficacité des organismes informels dans la fourniture de crédit aux pauvres des zones rurales dans le cadre d'opérations de microfinancement et de proposer d'autres options pour permettre au cours de la prochaine décennie au plus grand nombre possible de ménages ruraux d'accéder aux crédits dont ils ont besoin.

49. Un projet multiannuel sur l'amélioration de l'accès des femmes aux institutions financières formelles dans les pays les moins avancés a été réalisé. Dans le cadre de ce projet, une série d'études par pays a été établie, des ateliers nationaux ont été organisés, de même qu'un séminaire régional, et deux ouvrages ont été publiés sur l'amélioration de l'accès des femmes aux institutions formelles de crédit et de financement. Ce projet visait à évaluer les principaux obstacles auxquels étaient confrontées les femmes pour l'obtention de crédits auprès des institutions financières formelles, comme les banques, de mettre en évidence les aspects particuliers des programmes de crédit formels ayant fait la preuve de leur efficacité et de formuler des recommandations. Comme suite à ce projet, les banques centrales et les grandes institutions financières des six pays les moins avancés de la région asiatique sont aujourd'hui beaucoup plus attentives aux problèmes rencontrés par les femmes.

50. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a réalisé un projet sur le financement des petites et moyennes entreprises dans sept pays (Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur et Mexique). Ce projet a montré que les modalités actuelles de financement des petites entreprises sont fondées sur l'expérience acquise dans le cadre des politiques antérieures de bonification des crédits dont les résultats n'ont pas été très probants. Les nouvelles approches à l'égard des petites entreprises s'inscrivent dans le cadre de politiques orientées par le marché. Elles se sont souvent fixées des objectifs ambitieux concernant l'accès des petites entreprises au financement, à la formation technique et à l'assistance technique et financière. Cependant, la mise en oeuvre de ces mesures n'en est encore qu'à un stade expérimental.

51. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) réalise plusieurs activités visant à encourager l'entrepreneuriat et notamment les petites entreprises, y compris en fournissant une aide aux pays et aux institutions de la région. L'une de ses principales activités consiste à fournir une aide au démarrage d'entreprises et à mettre en place des capacités nationales de formation. Plusieurs cours sur les modalités de création d'une entreprise ont été organisés depuis 1990 à l'intention d'entrepreneurs et de formateurs potentiels. La CESAO a établi un manuel de formation en arabe sur ce sujet. Un accord a été conclu au début de 1996 entre la CESAO et le Fonds des Nations Unies pour la promotion de la femme (UNIFEM), aux termes duquel la Commission a fourni une assistance technique à un projet de l'UNIFEM intitulé "Renforcement des institutions pour le développement des entreprises dirigées par des femmes" en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et dans les territoires palestiniens. L'aide de la CESAO au projet de l'UNIFEM se situait dans les domaines de la formation à l'entrepreneuriat et du conseil aux

entreprises, de l'information et des pépinières d'entreprises. La CESAO, en coopération avec l'UNIFEM et le Development Employment Fund de la Jordanie, a conçu des exercices de simulation et des laboratoires d'expérimentation en vue d'un camp qui s'est tenu à Amman du 6 au 11 décembre 1997. L'un des principaux objectifs de ce camp était d'améliorer les compétences des formateurs pour l'adaptation des matériaux de formation existants et l'élaboration de nouveaux matériaux afin de répondre aux besoins des divers groupes cibles dans les zones urbaines et rurales, eu égard en particulier aux pauvres. Le développement des microentreprises a fait l'objet d'une attention particulière. Dans son programme de travail pour 1998-1999, la CESAO développe ses activités concernant les microcrédits au titre du sous-programme sur l'amélioration de la qualité de la vie. Dans ce sous-programme, l'accent est mis sur l'élimination de la pauvreté, le microcrédit étant considéré comme l'un des instruments pouvant être utilisé à cette fin. Les domaines ci-après seront couverts : rôle des activités génératrices de revenu dans l'élimination de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie dans les communautés locales, rôle du secteur informel dans le développement communautaire, incidences sociales de l'ajustement structurel, compte tenu en particulier du chômage, et mécanismes opérationnels de microcrédit à l'intention des femmes pauvres des zones rurales et urbaines.

52. Dans son évaluation du rôle du microcrédit sur les économies en transition, la Commission économique pour l'Europe (CEE) a souligné que si de nombreux pays, y compris la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie, ont reconnu la nécessité de développer les microentreprises, en particulier dans les régions à fort chômage, les entrepreneurs n'ont qu'un accès limité aux sources de financement. Parmi les raisons de cette situation, on peut citer les suivantes : a) les institutions financières jugent risqués les prêts aux microentreprises et aux petites entreprises en raison du pourcentage élevé de faillite, des incertitudes économiques et de l'absence de garanties, b) les banques commerciales et les organismes de crédit n'ont aucune expérience des microentreprises et le traitement des prêts d'un petit montant comporte des coûts administratifs élevés, c) l'évaluation des prêts ne se fait pas de façon transparente et les institutions financières n'ont pas les compétences voulues en matière de microentreprises, d) dans presque tous les pays de la région, les systèmes nationaux de compensation sont peu efficaces et périmés et, en conséquence, la majorité des transactions sont réalisées en espèces en raison des incertitudes et des retards rencontrés par les systèmes électroniques de transfert de fonds et e) on manque de données fiables concernant les marchés. Pour essayer de remédier à ces problèmes, la CEE appuie les activités suivantes : a) élaboration de politiques nationales favorables aux microentreprises et aux organismes de microcrédit, b) évaluation des expériences en cours grâce à des études et à des ateliers; c) élaboration de programmes de renforcement des capacités à moyen et à long terme afin de créer des organismes de microcrédit rentables et autonomes et d) action en faveur d'apports à long terme de ressources et de subventions aux niveaux national et international pour financer la mise en oeuvre des programmes nationaux.

B. Fonds et programmes des Nations Unies

1. Fonds d'équipement des Nations Unies

53. Depuis sa création en 1976 en tant que guichet de financement des équipements placé sous l'égide du PNUD, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) est l'instrument utilisé par le PNUD pour financer les opérations de microcrédit. Il a jusqu'ici approuvé plus de 100 millions de dollars de crédits d'investissement, constitués pour l'essentiel de microfinancements en faveur des petites et moyennes entreprises. À l'heure actuelle, le FENU a un portefeuille de microfinancements d'environ 40 millions de dollars, dont 70 % en Afrique, 20 % en Asie et 10 % en Amérique latine. Il a mis en place des projets de microfinancement avec divers partenaires, depuis les institutions financières d'État jusqu'aux coopératives d'épargne et de crédit et aux organisations non gouvernementales. Il a aussi utilisé plusieurs mécanismes financiers pour soutenir ses projets, y compris des subventions pour couvrir les frais de premier établissement et les dépenses d'exploitation, le financement de prêts et l'octroi de garanties pour inciter les banques à refinancer des institutions de microfinancement opérant au niveau du détail. En 1996, le FENU a publié un document de synthèse intitulé "Microfinance and poverty strategies", qui décrit les politiques et les instruments utilisés par le FENU pour contribuer au rétablissement des activités d'intermédiation financière de base grâce à la fourniture de services de crédit et d'épargne, en particulier dans les zones rurales. Dans la perspective de l'évaluation que doivent réaliser en 1999 ses donateurs, le FENU a demandé qu'il soit procédé à un examen à moyen terme de ses programmes, y compris les fonds de développement locaux, les projets de développement économique et le portefeuille de microfinancements. Cet examen est mené depuis novembre 1997 en étroite coopération avec le Groupe consultatif d'aide aux populations les plus pauvres. Il porte essentiellement sur sept projets de microfinancement choisis parmi les principales interventions du FENU, dont quatre concernent l'Afrique (Madagascar, Malawi, Lesotho et un projet régional en Afrique de l'Ouest), deux l'Asie (Bhoutan et Laos) et une l'Amérique latine (Bolivie).

54. Le FENU a été activement soutenu par l'Unité spéciale de microfinancement, qui a été créée en septembre 1997 en vue de favoriser les synergies entre les activités établies du FENU en matière de microfinancement et les demandes croissantes du réseau mondial de bureaux de pays du PNUD. L'Unité fournit aussi une aide technique de qualité au programme MicroStart, qui a été lancé en février 1997 lors du Sommet sur le microcrédit tenu à Washington en vue d'aider les créations d'entreprises. L'Unité a lancé ou appuyé des exercices de formulation de projets en Haïti, en Mauritanie, au Mozambique, à Madagascar et au Mali ainsi que dans les territoires palestiniens. Elle a aussi contribué à repenser le progrès régional de microfinancement de la Banque ouest-africaine de développement afin d'améliorer son incidence et sa durabilité. Elle a aussi contribué de façon déterminante à la préparation de l'évaluation du portefeuille en collaboration avec le Groupe consultatif. Enfin, elle a aidé le FENU à mettre en évidence l'expertise disponible, à élaborer des mandats types pour les audits et les évaluations et à définir des instruments types pour le suivi et les études d'impact qui seront aussi utilisés par l'Unité MicroStart, contribuant ainsi à l'amélioration et à la rationalisation des pratiques de microfinancement au sein du PNUD.

## 2. Fonds des Nations Unies pour l'enfance

55. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) prévoit des opérations de microcrédit dans les programmes qu'il met en oeuvre dans les pays où l'accès insuffisant à des prêts d'un petit montant constitue un obstacle à l'amélioration de la situation des femmes et des enfants. Dans ces pays, l'UNICEF travaille avec les communautés, les ONG et les gouvernements pour a) stimuler les efforts nationaux de développement du microcrédit à l'intention des femmes; b) renforcer les capacités nationales et locales de fourniture de prêts de petits montants et de services sociaux de base; et c) suivre et évaluer les activités de soutien au microcrédit de façon à améliorer leur efficacité et contribuer à la diffusion de pratiques optimales afin d'assurer une réduction durable de la pauvreté. Dans ce contexte, l'UNICEF a soutenu des programmes de microcrédit dans des pays comme le Bangladesh, le Bénin, le Brésil, le Cambodge, la Chine, l'Égypte, le Ghana, le Guatemala, l'Inde, le Kenya, le Népal, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam. Les évaluations et les études d'impact réalisées récemment dans deux pays, Égypte et Viet Nam, ont montré que le microcrédit peut améliorer le niveau de vie des emprunteurs et que l'incidence est d'autant plus grande que les crédits sont associés à une aide en faveur de l'accès aux services sociaux de base.

## 3. Fonds des Nations Unies pour la promotion de la femme

56. Dans le cadre de sa stratégie de fond, le Fonds des Nations Unies pour la promotion de la femme reconnaît la nécessité de fournir des crédits aux femmes afin de renforcer les institutions féminines au niveau local. Dans cette optique, l'UNIFEM a investi dans une série de projets en Asie occidentale visant à développer les capacités et les compétences des femmes et à leur donner ainsi les moyens de gérer avec succès de petites entreprises. Ces initiatives concernent notamment la mise en place de services de conseil aux entreprises dans les institutions nationales, l'établissement de réseaux de programmes de crédit et une aide à l'organisation de stages de formation à la gestion d'entreprise, sur le plan financier notamment, à l'intention de plusieurs femmes entrepreneurs dans la bande de Gaza, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne. Travaillant en partenariat avec plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organisations, l'UNIFEM a facilité la création de réseaux d'entreprises de femmes dans une région où elles ont un pouvoir économique limité. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'UNIFEM, en association avec Acción Internacional, a oeuvré pour d'obtenir l'appui du secteur privé au lancement d'initiatives sexospécifiques et a servi d'intermédiaire pour un partenariat entre des organismes latino-américains de microcrédit et des banques visant le financement d'une ligne de crédit de 1,2 million de dollars pour soutenir des microentreprises de femmes en Colombie et au Chili. En Afrique, en association avec le PNUD et l'Unité spéciale de coopération technique entre pays en développement, l'UNIFEM a servi d'intermédiaire pour l'établissement de MICROFIN-Afrique, un réseau de 42 organisations non gouvernementales qui fournissent des crédits d'un petit montant aux femmes de 17 pays d'Afrique subsaharienne. Au niveau mondial, l'UNIFEM a aussi facilité la constitution de la Coalition internationale pour l'accès des femmes au crédit, qui comprend 32 organisations non gouvernementales mondiales ayant un rôle de chef de file dans le domaine du microcrédit et des entreprises et comptant plus de 200 organisations affiliées.

C. Institutions spécialisées des Nations Unies

1. Organisation internationale du travail

57. La participation de l'Organisation internationale du travail (OIT) au microfinancement remonte à plusieurs années, l'Organisation menant en effet depuis longtemps des activités en faveur du développement du secteur informel et en particulier de la promotion des coopératives, y compris des coopératives d'épargne et de crédit. Pour répondre aux besoins des gouvernements, des syndicats et des organisations d'employeurs, l'OIT a mis au point des normes internationales du travail qui définissent les modalités du soutien aux activités entrepreneuriales des travailleurs pauvres, a élaboré des normes de coopération technique afin de faciliter un réglage de précision des politiques et améliorer les performances institutionnelles et a mis en place des modalités de recherche pour contribuer à résorber les déficits d'informations, influencer les responsables et identifier les pratiques optimales. Dans le cadre de ses examens par pays, l'OIT a établi que les gouvernements, les syndicats et les organisations d'employeurs considèrent le microfinancement comme un instrument pouvant être très performant dans la lutte contre la pauvreté, en particulier en favorisant l'auto-emploi et le développement des microentreprises et des petites entreprises. Ces examens demandent aux autorités de créer un environnement plus favorable au microfinancement formel et informel, de mettre en place de nouvelles institutions de microfinancement, d'améliorer l'accès des microentreprises et des petites entreprises aux services de microfinancement et d'aider les femmes à tirer parti de ces possibilités (par exemple en acceptant en nantissement des prêts des garanties de substitution).

58. L'OIT réalise des recherches sur divers aspects du microfinancement de façon à combler les déficits d'informations, à influencer sur les responsables et à mettre en évidence les pratiques bonnes, mauvaises ou optimales. Ses travaux actuels couvrent des questions comme la création d'entreprises par les chômeurs, le rôle du microfinancement dans les pays industrialisés - un programme d'action de l'OIT pour 1998-1999, l'incidence de la libéralisation du secteur financier sur l'accès des microentreprises et des petites entreprises aux services financiers, le problème d'égalité entre les sexes et de contrôle sur les ressources financières, l'utilisation de garanties de substitution pour le nantissement des prêts et les stratégies visant à réduire les coûts de transaction pour les prêts des banques aux microentreprises ou aux petites entreprises.

59. Pour ce qui est de la coopération technique, une étude récente des activités de l'OIT dans ce domaine, couvrant la période 1996-1998, a mis en évidence 52 projets comportant un élément de microfinancement. Dix neuf des projets sont axés exclusivement sur le microfinancement, alors que les autres couvrent d'autres éléments. Le budget total des 52 projets est de 67,8 millions de dollars, dont 6,1 millions de dollars sont destinés à des microcrédits et 30,1 millions de dollars doivent servir, selon les estimations, à la recherche, à des services consultatifs et au renforcement des capacités dans le domaine du microfinancement. Ces projets sont situés en Afrique, en Asie et en Amérique latine. L'expertise de l'OIT est aussi de plus en plus demandée dans la promotion d'opérations de microfinancement durables dans les pays ayant été

le théâtre de conflits comme le Cambodge et l'ex-Yougoslavie et dans des régions comme l'Amérique centrale et l'Afrique subsaharienne.

## 2. Banque mondiale

60. L'une des raisons pour lesquelles les membres initiaux du Groupe consultatif sur l'aide aux populations les plus pauvres ont décidé d'en installer le secrétariat au sein de la Banque mondiale est qu'ils souhaitaient renforcer le portefeuille de plus en plus important de prêts consentis par la Banque mondiale sous forme de microfinancements. Le Groupe attend de la Banque mondiale qu'elle joue un rôle pivot, en oeuvrant avec les gouvernements à la mise en place d'un environnement propice aux institutions de microfinancement et en établissant des liens entre les orientations macroéconomiques globales et les opérations de microfinancement. Le Groupe consultatif a constitué des alliances avec les entités du Groupe de la Banque mondiale s'occupant de microfinancement, y compris le Programme de services bancaires viables pour les pauvres, le Programme de recherche pour l'Afrique et le Groupe thématique sur les zones rurales, le microfinancement et les petites et moyennes entreprises. Chaque alliance a permis de mettre au point des produits conjoints comme le Guide pratique du microfinancement et de réaliser des études de cas sur les institutions de microfinancement. Pour ce qui est des projets de la Banque mondiale comportant des éléments de microfinancement, il est signalé qu'en 1997, 21 projets de ce type étaient réalisés ou sur le point d'être réalisés dans 19 pays, y compris 13 pays d'Afrique à faible revenu. Dans presque chaque cas, le Groupe consultatif intervient dès le départ, réexaminant le choix des intermédiaires financiers, des produits et des services, es activités de renforcement des capacités et d'autres caractéristiques du prêt ou crédit prévu. Il a aussi collaboré à des projets réalisés par la Banque mondiale dans plusieurs pays pour renforcer la capacité de la Banque à mettre en place des environnements porteurs. Au cours des deux dernières années, le secrétariat du Groupe consultatif et le personnel de la Banque mondiale ont tenu des discussions techniques sur plus de 40 opérations de microfinancement existantes et prévues ainsi que sur les activités régionales. Cette coopération a permis d'améliorer la conception d'un grand nombre d'opérations de prêt, de résoudre des problèmes opérationnels et techniques et d'accélérer la réforme du secteur financier dans plusieurs pays, y compris l'Angola, l'Argentine, l'Arménie, le Brésil, la République de Moldova, Sri Lanka et le Viet Nam.

## 3. Fonds international de développement agricole (FIDA)

61. Après deux années d'apports d'aide financière, en particulier dans le cadre de programmes de microcrédit en faveur des populations les plus pauvres des zones rurales des pays en développement, le Fonds international de développement agricole (FIDA) est intimement persuadé que les pauvres sont solvables. Son plan d'action repose sur trois objectifs fondamentaux. Le premier découle de son mandat, à savoir s'attaquer à la pauvreté en zones rurales en reconnaissant l'importance du microfinancement en tant qu'instrument clé pour l'émancipation économique, l'amélioration des revenus et une sécurité alimentaire durable des familles les plus pauvres, en particulier des femmes de ces familles. Le deuxième tient à la reconnaissance du fait que, si l'accès aux facilités de crédit et d'épargne est indispensable, il ne suffit généralement pas en lui-même à assurer une amélioration durable des conditions de vie des pauvres des zones

/...

rurales, qui doivent aussi avoir accès à un système de distribution efficace pour leur production, y compris des routes praticables jusqu'aux marchés, des moyens techniques adaptés, des possibilités de formation technique, des intrants à des prix équitables et un environnement réglementaire favorable. Troisièmement, plutôt que fournir des services temporaires aux pauvres, le principal objectif du FIDA est de mettre au point des systèmes de financement ruraux viables et financièrement durables, en particulier pour les très pauvres vivant dans des zones reculées de nombreux pays en développement. Tout en continuant d'axer essentiellement ses efforts sur les pauvres, le FIDA met aussi en avant la nécessité de sauvegarder les ressources disponibles pour les prêts, d'encourager l'application de normes de performance au niveau des secteurs et de renforcer la fourniture de services non financiers. Aux niveaux régional ou local, il contribue à la construction d'un cadre d'experts techniques en matière de financement, au renforcement des centres de formation et à la promotion de liens durables avec les institutions financières commerciales, tout en cherchant à assurer un environnement réglementaire favorable. Le FIDA est un membre actif du Groupe consultatif et a jusqu'ici engagé plus d'un milliard de dollars pour la fourniture de services financiers et de crédits aux pauvres des zones rurales, ce qui représente un quart environ du montant total de ses prêts à ce jour. Vingt millions de personnes, selon les estimations, ont bénéficié de ces services.

<sup>1</sup> Voir Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-10 mars 1995 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : F.96.IV.8).

Ouvrages récents sur le microfinancement et les questions connexes

Organismes des Nations Unies

Fonds international de développement agricole, The State of World Rural Poverty: An Inquiry into Its Causes and Consequences, New York, New York University Press, 1992.

Fonds d'équipement des Nations Unies, Microfinance and Anti-Poverty Strategies, A Donor Perspective, (1997).

Groupe consultatif d'assistance aux populations les plus pauvres et Banque Mondiale

Groupe consultatif d'assistance aux populations les plus pauvres, Rapport du Sommet sur le microcrédit, Communiqué publié par le Conseil des Chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet sur le microcrédit, 1997.

----, "A Policy Framework for the Consultative Group to Assist the Poorest - A Microfinance Programme".

----, Notes thématiques (Focus Notes Nos 1, 2 et 10).

----, "Microfinance: the new emerging market?", par Mohini Malhotra, Lettre d'information No 3.

\_\_\_\_\_, "Towards creating a poverty-free world", par Mohammad Yunus, Lettre d'information No 1.

\_\_\_\_\_, "Three innovative institutions in Bangladesh: BRAC, ASA et Buro-Tangail", par Gregory Chen, Lettre d'information No 5

Banque mondiale, "Case studies in microfinance, Zimbabwe: ZAMBUCO Trust" (Abstract executive summary) (1995).

\_\_\_\_\_, "The informal sector and microfinance institutions in West Africa", Regional and Sectoral Studies, Leila Webster et Peter Fidler, éd. (1996).

Autres

Buckley Graeme, "Microfinance in Africa: Is it either the problem or the solution?", World Development, vol. 25, No 7 (1997).

Currie Antony, "Small lenders count too", Euromoney (juillet 1996).

Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Microfinance pour les pauvres, Hartmut Schneider, éd. 1997.

Johnson Susan et Rogaly Ben, "Microfinance and poverty reduction", Comité d'Oxford de secours contre la famine (Royaume-Uni et Irlande) et ACTIONAID (1997).

/...

MkNelly Barbara et Dunford Christopher, "Are credit and savings services effective?" A Literature and Analysis freedom from Hunger, Research Paper No 1.

Mosley Paul et Hulme David, "Microenterprise finance: Is there a conflict between growth and poverty alleviation?", World Development, vol. 26, No 5 (1998), p. 783 à 790.

Agence des États-Unis pour le développement international, "Assessing the impacts of the microenterprise interventions: A framework for analysis, managing for results", Document de travail No 7, (mars 1995).

-----, Microenterprise Development Brief No 18, (septembre 1995).

-----